



La Martelière

Publication du Comité d'Intérêt du Village de Raphèle-les-Arles.



Sommaire

- P.2 Les infos du bureau du CIV
- P.3 et 4 L'Urbanisme au cœur de l'actualité raphéloise
- P.5 et 6 Contournement autoroutier
- P.7 Association Le Corbillard
- P.8 et 9 RN 113 par J Lanfranchi
- P.10 Les Associations communiquent
- P.11 D'autres nouvelles du village
- P.12 Info pratiques

Le mot des Vice-Présidents:

Le C.I.V., les membres des différentes commissions vous présentent leurs vœux de santé et de retour à la vie normale pour 2021.

Les confinements et les mesures de sécurité dus à l'évolution du COVID19 ont fortement perturbé notre quotidien et les activités du C.I.V. en 2020.

Mais les virus sont toujours présents et la prudence doit être plus forte pour nous-mêmes et nos familles.

Restons vigilants et nous pourrons nous retrouver pour pas-

QR Code

d'accès au site CIV



www.civraphele.fr

Association Loi 1901

5 Impasse de l'Arlésienne
13280 RAPHELE

civ.raphele.avenir@gmail.com

Ce numéro est distribué à

600 EXEMPLAIRES

Comité de rédaction de ce numéro:

Commission La Martelière du Comité d'Intérêt de Village



Les infos du bureau du CIV

2021 et ça repart ...

Nous avons élaboré une nouvelle Martelière 110 afin que vous sachiez que le C.I.V. continue à être attentif sur l'urbanisme, le contournement autoroutier d'Arles, la vie, la sécurité et les aspirations des Raphélois et Raphéloises.

Notre Adjoint à la Mairie d'Arles, Monsieur Gérard QUAIX, reste à notre écoute et le village a commencé à retrouver la propreté, des règles d'usage pour le bien des habitants.

Pour 2021 et si les conditions sanitaires nous le permettent, nous organiserons les activités suivantes :

Marché aux fleurs le dimanche 18 Avril.

Pièce de théâtre.

Participation aux fêtes du village en Juin.

Documentaire sur les bergeries de Crau.

Marché de Noël les 19, 20 et 21 Novembre.

ORGANISATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2021

Les règles sanitaires en vigueur, à ce jour, ne nous permettent pas d'organiser notre Assemblée Générale en présentiel et nous le regrettons fortement car cette réunion est un moment d'échange avec nos adhérents.

Nous avons donc décidé de la remplacer par une communication écrite qui sera jointe à La Martelière N° 110 à l'attention de chaque adhérent.

Cette communication comprendra :

Le rapport moral

Le rapport d'activité de l'année 2020

Le rapport financier 2020

Le prévisionnel des activités 2021

Le budget prévisionnel 2021

La liste du tiers sortant et des candidats pour le renouvellement du Conseil d'Administration.

Nous vous demandons donc de vouloir répondre au vote par correspondance pour l'approbation des différents rapports et l'élection des candidats au Conseil d'Administration.

La clôture des votes est fixée au 12 février 2021 afin que nous puissions organiser, au plus tôt, la réunion du Comité d'administration avec les nouveaux membres élus. Lors de cette première réunion du CA sera constitué le nouveau bureau.



L'URBANISME AU CŒUR DE L'ACTUALITE RAPHELOISE

Comme un éternel renouvellement, cette année s'achève pour laisser place à une page blanche que la commission urbanisme du CIV vous souhaite de remplir des plus belles promesses.

Nous faisons suite à notre article de la Martelière N° 109 pour vous informer de nos avancées sur les différents points évoqués. En parallèle de la distribution de la Martelière nous avons diffusé l'article à 1200 exemplaires. Cette opération a eu pour effet la rédaction d'un article dans la Provence le 02/10/2020 et la réaction de certains Raphélois qui nous ont fait remonter d'autres points sur le village (au-delà des nouveaux lotissements) qui demandent également notre attention comme par exemple :

L'état des routes et des trottoirs dans Vert pré I et II

L'enfouissement des fils aériens

L'évacuation des eaux pluviales qui est inexistante

La problématique du bruit le long de la voie rapide (et donc de la future autoroute)...

Nous remercions vivement les personnes qui se sont manifestées et nous encourageons vivement cette démarche qui ne peut que nous aider. Tous ces points seront abordés lors de nos prochaines rencontres avec l'élu et nous vous rendrons compte de ses réponses.

Au sujet des nouveaux lotissements, nous regrettons de n'avoir pu donner suite aux recours gracieux faute de moyens financiers.

Nous avons rencontré l'élue à l'urbanisme, Mme Sophie ASPORD, et Mr Gérard QUAIX le 11/12/2020 et avons fait un état des lieux de chaque dossier avec quelques avancées et encore de nombreuses interrogations.

Réseaux :

Assainissement : Réseaux vétustes et saturés

Eau potable : La commission signale à nouveau les problèmes de pression dans le village et insiste sur le fait que de nouveaux raccordements sur ces réseaux déjà défaillants ne peuvent qu'aggraver les choses.

Mme Sophie ASPORD nous précise que la Ville n'est pas le principal décisionnaire, il s'agit de compétence de l'ACCM. Cependant, pour pouvoir intervenir, elle demande à la commission urbanisme de l'aider à identifier les points noirs des réseaux connus par nous à ce jour. Nous nous engageons à travailler sur plans avec elle; de son côté elle s'engage avec l'élu du village M. Gérard QUAIX à rencontrer l'ACCM et à leur demander un diagnostic complet des réseaux de Raphèle.

Pluvial et arrosage : les réseaux d'évacuation des eaux pluviales et arrosage sont déjà saturés plus particulièrement dans les zones basses au sud du village ; il est donc fondamental de maintenir en parfait état de propreté les zones tampons et les collecteurs d'évacuation qui traversent sous la voie SNCF et la RN113 : Mme ASPORD fait le nécessaire pour fixer un RDV avec la SNCF.

L'augmentation des zones imperméabilisées est un facteur aggravant.

Bien que ce soit illégal, dans certains secteurs (notamment Vert pré I et II) le pluvial s'écoule dans l'eau d'arrosage, aujourd'hui malgré sa situation en zone NATURA 2000 (foin de Crau); le lotissement MAS VILLEBOIS est prévu selon le même schéma ! On ne peut que s'interroger sur ce fait, nous l'avons donc signalé encore une fois aux élus.

Les lotissements :

LE CLOS DE BELLOMBRE (société RAMBIER) : Ce lotissement ne prévoyait pas de distribution d'eau d'arrosage, l'idéal aurait été de tirer une conduite directement du Canal (comme c'est le cas à MOULES); malheureusement l'opération est trop onéreuse, le lotisseur prévoit donc un fossé pour distribuer l'eau d'arrosage sur tous les lots. Cette solution qui est mise en place sur la quasi-totalité des nouveaux lotissements n'est pas viable puisque les durées d'arrosage et leur horaires sont réglementés par le calendrier des arrosants de la Crau, et cela ne nous satisfait pas.

Nous interrogeons l'élue sur la réalisation d'un éventuel déplacement doux pour cette partie excentrée du village, mais rien n'est envisagé pour le moment; nous suggérons que la haie existante (très « fatiguée ») soit arrachée et remplacée par d'autres végétaux pour permettre un cheminement piéton mais il semblerait que cette haie soit protégée par NATURA 2000, comme quoi, parfois, on respecte les règles !! Mr Gérard QUAIX se mobilise sur ce point.

La réfection de la route de BELLOMBRE dans sa totalité est prévue au budget de 2021/2022.

L'URBANISME AU CŒUR DE L'ACTUALITE RAPHELOISE (suite)



Une pétition des riverains au nord du projet qui souhaitent se raccorder au réseau d'assainissement devra être prise en compte.

Mme Sophie ASPORD souhaite nous faire participer à la présentation de la 2^{ème} tranche du lotissement avec le lotisseur (société RAMBIER).

Nous saluons la présence de notre élu de village chaque semaine aux réunions de chantier, gage d'un suivi régulier.

MAS CARTIER (société HECTARE) : la sortie de ce lotissement sur la route de Fontvieille qui était prévue avec une interdiction de tourner à gauche pour un retour sur le village sera finalement autorisée et sécurisée par un plateau traversant. Pour éviter un doublon, le premier brise-essieu sera supprimé.

MAS VILLEBOIS (société HECTARE) : les interrogations de la commission restent l'accès de ce lotissement par une voie communale, nous ne savons toujours pas si cette décision est actée.

Nos rencontres avec le lotisseur avaient abouti à quelques aménagements, souhaitons qu'ils soient maintenus au moment de la réalisation de ces lotissements, nous y serons attentifs.

CLOS LEONIS : (société CIVIC) Là également l'inquiétude de la commission se situe au niveau de l'entrée et de la sortie en sens unique de ce lotissement; aujourd'hui l'entrée par la RD453 et la sortie par la rue de Fromental à l'intérieur même d'un lotissement privé et débouchant directement sur l'école A. Daudet laisse présager une circulation trop dense à ce niveau, avec tous les risques que cela comporte. Nous suggérons encore une fois une entrée et sortie par la RD453 (route des platanes). Pour cela il faudrait abattre un platane et ainsi sécuriser au maximum l'accès à ce lotissement, Des courriers ont été faits auprès du CD13 dans ce sens, nous sommes dans l'attente d'une réponse.

LE CLOS DES PALUNS : (société SAUL) Une rencontre avec le lotisseur devrait être programmée prochainement.

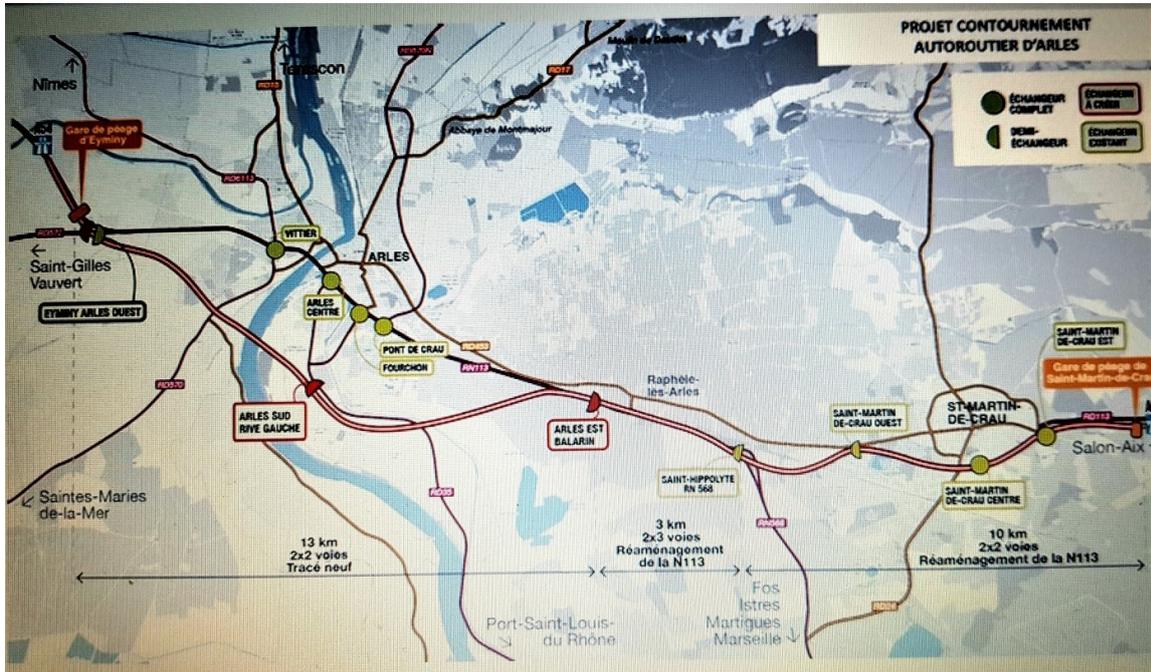
En parallèle du suivi de chaque nouveau lotissement, la commission urbanisme s'interroge également sur l'octroi de la taxe d'aménagement majorée au village de Raphèle. Bien qu'on nous ait assuré de cela à l'époque, un doute persiste aujourd'hui et nous souhaitons avoir cette assurance de façon officielle.

La commission salue la volonté des élus, Mme Sophie ASPORD et M. Gérard QUAIX, de nous faire **enfin** participer en amont à l'élaboration des futurs projets pour notre village.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'évolution de ces dossiers.

La commission urbanisme

Contournement autoroutier d'Arles LE PROJET



Le territoire du pays d'Arles, reconnu pour sa richesse, à la fois culturelle et naturelle, s'inscrit dans un écosystème dont l'équilibre entre milieux naturels et activité humaine s'est développé au fil de l'histoire du territoire.

Le territoire du pays d'Arles dispose d'un réseau routier structurant permettant une interconnexion entre les différentes agglomérations.

Le transit de longue distance représente une proportion de poids lourds plus importante que celle du trafic d'échange local. A lui seul, ce transit longue distance représente 78% du transit poids lourds entre Arles et Saint-Martin-de-Crau (enquête circulation « cordon » autour d'Arles et Saint-Martin-de-Crau, 2018).

Actuellement, la RN 113, route à 2x2 voies, assure les fonctions suivantes :

- La continuité routière entre deux tronçons de l'A54,
- La desserte du centre-ville d'Arles

Environ 76 000 véhicules empruntent chaque jour l'actuel pont d'Arles (étude de trafic CAA, 2019). La RN 113 actuelle rencontre donc des difficultés en termes de qualité de vie pour les riverains, de services offerts par l'infrastructure et de difficultés de circulation.

Le projet de contournement autoroutier vise donc à répondre aux objectifs suivants :

- Améliorer la qualité de vie des riverains de l'actuelle RN 113 au droit d'Arles et de Saint-Martin-de-Crau ;
- Garantir la continuité autoroutière A7-A54-A9 et améliorer la sécurité routière,
- Contribuer au développement socio-économique local.

En 2013, suite à la publication du projet du nouveau SDAGE (Schéma directeur d'aménagement et de gestion de l'eau) du bassin Rhône-Méditerranée, l'avancement du projet a été suspendu. Le projet technique en l'état ne correspondait alors pas à l'évolution de la réglementation en matière d'exigences de transparence hydraulique pour tout nouveau projet sur le territoire. Un travail important a été mené entre les différents services de l'État concernés, afin d'identifier les modalités d'adaptation technique pour le rendre compatible à cette nouvelle réglementation sur le risque Inondation.

Le Conseil d'Orientation des Infrastructures (COI), dans son rapport publié le 2 février 2018, recommande la poursuite des études et des procédures pour le projet de contournement autoroutier d'Arles. Il rappelle que la Commission Mobilité 21 avait déjà classé le projet en première priorité du scénario retenu par le Gouvernement, tout en soulignant l'importance majeure d'inscrire le projet dans un respect des zones naturelles sensibles et des exploitations de foin de Crau et des rizicultures camarguaises. Le COI a jugé indispensable de trouver dans les meilleurs délais une solution aux problèmes de la traversée de la ville d'Arles par les trafics en provenance de l'A54.

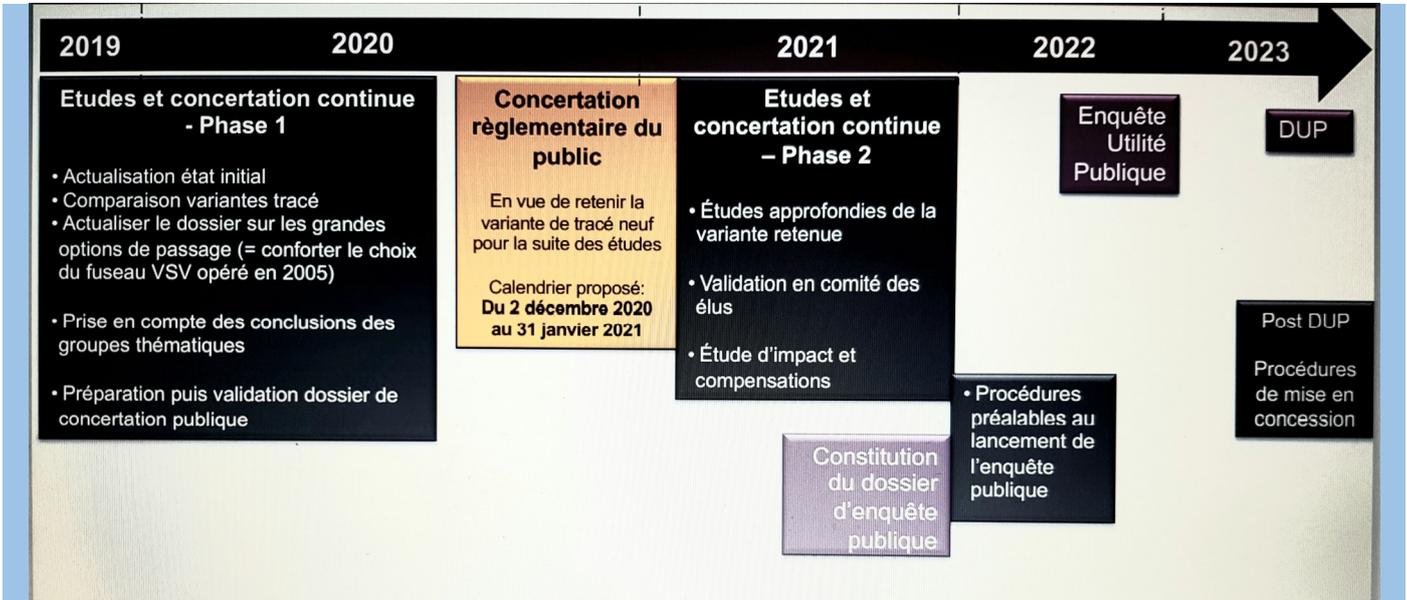
Une commande ministérielle a ainsi été adressée aux services de l'État en PACA (préfet, DREAL), demandant une reprise du projet et une actualisation des études au sein du fuseau Sud Vigueirat afin de répondre notamment aux nouvelles réglementations.



Contournement autoroutier d'Arles

LE PROJET (suite)

La DREAL PACA (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) est chargée de la gouvernance et la concertation du projet.



CALENDRIER PREVISIONNEL

Après la Déclaration d'Utilité Publique fin 2023 / début 2024 : • Appel d'offres concessionnaire, procédures archéologiques, procédures foncières jusqu'à expropriations, autorisations environnementales (espèces protégées + loi sur l'eau) • Démarrage effectif des travaux en 2025 - 2026 • Mise en service possible en 2028 - 2029

Les membres du CIV Raphaële Avenir ont participé à **la concertation continue Phase 1 de 2019- 2020** en assistant aux réunions des ateliers Thématiques : Trafics, Cadre de vie, Agriculture, Hydraulique, Milieu naturel, Echangeurs et aires de service et Requalification RN 113.

Lors des différents ateliers le CIV Raphaële Avenir interpelle la DREAL sur les accès à l'autoroute et à la RN113.

L'échangeur autoroutier prévu au niveau de Saint Hyppolite n'est pas clairement défini et l'accès actuel sur la RN113 de Raphaële est supprimé.

Le CIV demande avec insistance que les accès actuels, desservant le village, soient maintenus ou déplacés en fonction de la géographie du nouveau tracé.

La Concertation Réglementaire du Public organisé par la DREAL PACA se déroulera du 2/12/2020 au 31/01/2021 .

Les objectifs de cette concertation réglementaire sont :

- Informer le public sur le projet et les différentes variantes de tracé et recueillir ses contributions
- Retenir une variante de tracé pour la suite de l'élaboration du projet
- Enrichir et ajuster le contenu du projet en fonction des contributions exprimées

Vous pouvez retrouver les documents de la concertation, les supports des réunions passées et déposer votre contribution ou poser des questions au Maître d'Ouvrage :

- Sur le site internet dédié au projet : www.contournementarles.com
- Par courrier à l'adresse postale de la DREAL PACA, STIM/UMO, 16 rue Zattara - CS 70248, 13331 - Marseille cedex 3

Des registres papier pour recueillir des observations du public sont mis à disposition sur le site des 2 expositions :

- Pôle Services Publics d'Arles : 1 rue Parmentier, à la Direction de l'Aménagement du Territoire, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30
- Services techniques de Saint-Martin-de-Crau : 37 avenue de Plaisance, les lundis et vendredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30

La commission d'Urbanisme

LES GRANDES DATES DE SON HISTOIRE

1954 : Un différent financier oppose la Société de pompes funèbres et la municipalité qui à juste titre estime que le coût d'un enterrement doit être le même dans toute la commune. Aussi il demande aux adjoints de l'époque de créer des associations, d'où la naissance pour 50 ans de « Association Mutuelle du Corbillard Raphèle- Moules ».

Le cheval et la charrette feront office de corbillard. Le menuisier du village confectionnera le cercueil et fera la mise en bière avec la famille.

Les employés municipaux feront l'inhumation L'association passe rapidement du cheval aux chevaux vapeurs par l'achat d'une fourgonnette repeinte en noir.

Entre temps la municipalité crée son propre service des pompes funèbres.



1998 : Les corbillards doivent être climatisés. Par manque de moyens, il faut trouver une solution ou mettre la clé sous la porte. Difficile à expliquer cette situation aux adhérents. La solution viendra de la municipalité qui propose une convention entre les deux parties.

Le service municipal fera le travail, et l'association prendra certaines prestations à sa charge avec le montant des cotisations. Ce n'est pas l'idéal car tous les adhérents ne sont pas pris en charge équitablement, mais l'association est sauvée.

2003 :Après 27 ans à la tête, le président et le trésorier de l'époque passent la main. A la suite de quoi, Denis Sgherri prend la présidence et Paul Bompard la trésorerie.

2004 : Le président relit les statuts.et constate que l'association arrive à son terme légal de 50 ans. C'est la fin administrative. De nouveau, arrêt ou continuation. Le CA décide une réactualisation à la préfecture pour une durée illimitée.

2012 : Une année bien difficile La municipalité annonce que la convention en vigueur ne rentre plus dans ses prérogatives et nous préconise d'arrêter l'association. De nouveau se pose la question. L'AG extraordinaire décide «ON CONTINUE ». Pour cela il faut revoir les statuts et créer un règlement intérieur, ce qui est fait avec l'aide d'un juriste. L'association prend le nom de »ACCOMPAGNEMENT-SOLIDARITE le corbillard »

Le CA charge le président et le trésorier de trouver un nouveau prestataire. Pour cela cinq pompes funèbres de la région sont mis en concurrence avec un cahier des charges très précis. Le CA choisi le prestataire qui offre la meilleure offre et qui apporte le plus de garanties. La prise en charge financière, remise du prestataire et le complément apporté par l'association représentent une remise exceptionnelle qui apparait sur la facture.

2013 : Premier concert avec la chorale « La boîte à chanson ».

2014 : Concert avec le clarinettiste de renommée mondiale Mr Jean Christian MICHEL.

2015 : Pastorale chantée avec la troupe ALPTA.

2016 : « Les succès de Vincent SCOTTO » 2017 « Paris ville lumière » par la même troupe.

2019 : La venue en concert de Mme Anne Marie DAVID artiste Raphéloise gagnante d'un concours de l'eurovision est annulée (intempérie), repoussée plusieurs fois à cause du confinement et finalement annulée.

2020 : Notre président Denis SGHERRI quitte son poste, mais reste comme conseiller au sein du CA.L'AG du 7 février l'applaudit chaleureusement pour le travail qu'il a accompli pendant 17 années. Il est remplacé par Dominique Schabat .

L'association est forte maintenant de 400 familles adhérentes, soit environ 750 ayants droits, non seulement dans la commune mais aussi dans les communes limitrophes Si le covid nous le permet, l'AG annuelle se tiendra en février 2021 et nous programmerons les permanences .

Notre association procure aide, conseil, soutien et assistance à la famille lors d'un décès.

Dans la situation extraordinaire que nous vivons, nous espérons que la solidarité qui anime notre association soit démultipliée par tous nos concitoyens.

Assurez votre protection ainsi que celle de votre famille et tous vos proches

Pour des renseignements contactez Dominique SCHABAT au 0671910742 ou Paul BOMPART au 06 71 44 49 01

RN 113 : route Nationale 113.

Les États Unis d'Amérique ont leur célèbre route 66 : première trans continentale Los Angeles- Chicago.
Les Parisiens ont découvert le chemin des vacances : la Nationale 7 (Paris- Menton) dont Charles Trenet écrira l'hymne.



Chaque raphélois a un sentiment particulier pour cet axe qui traverse le village : la 113, devenue de nos jours la D 113.

Avant d'être l'axe Italie Espagne, elle a été longtemps une draille empierrée destinée aux diligences. Une « trans-cravenque » de Arles à Marseille via Salon, Aix.

La famille Remacle dont le Comte Louis fut maire d'Arles, possédait le château éponyme, anciennement Mas de Sabatier. Cette bâtisse (début 17^{ème} siècle) est vouée de nos jours à la démolition ; elle est située dans le bosquet aux abords de Raphèle (dernier lotissement à l'entrée du village).

Le bâtiment de ferme dit « Mas Neble » à côté du supermarché Utile, était le relais de poste avec auberge, écurie et forge.

Ce rôle fut dévolu plus tard à l'Hôtel des Voyageurs (Bar du Commerce), l'échoppe du maréchal-ferrant étant le complexe Pharmacie- Cabinet médical de nos jours.

Cette draille devint route et axe commercial, elle fit d'un lieu dit « Oratoire de St Raphaël », un village Raphèle les Arles. (1)

De part et d'autre de cette voie, la vie s'organise, apportant son lot d'histoires drôles, ses anecdotes cocasses et aussi ses tragédies, dont voici quelques échantillons:

Cette 113 fut le théâtre d'une lutte fratricide et sympathique plus proche d'une « pagnolade » que d'une tragédie grecque.

La quête de la vérité : le vrai ou le véritable saucisson d'Arles !

Je salue la mémoire de ces deux bouchers charcutiers, et leurs familles : Henri Trescents (emplacement La côte à l'os) et Emile Savanier (La Raphéloise).

Une halte obligatoire pour les routiers, au milieu du village au Bar Tabac (appelé aussi Régie) non pour les produits précités , mais pour l'acquittement des impôts liés au négoce.

Ces deux établissements sont distincts de nos jours, ils virent une dizaine de familles se succéder dans leurs murs.

De Fernay à Moulin, la composante taurine est toujours d'actualité.

Les Berliet et autres Saviem avaient un site dédié « le Relard », parking de camions (bascule et EHPAD Les Iris).

Dans les années 70, une remorque fut accidentée, et garée sur le parking. Sa cargaison était essentiellement des bouteilles de Ricard. L'acte de piraterie juvénile fut inévitable. Il y a un demi-siècle donc prescription.

RN 113 : route Nationale 113. par Jacques Lanfranchi (suite)

Le trafic automobile s'intensifie. Après le garage Magne, c'est le gendre Emile Lajoux dit « Milou » qui s'installe et reprend le commerce des lubrifiants.

Chasseur impénitent de sangliers, il clouait les pattes des cochons, en guise de trophée sur la porte du garage, ce qui interpellait les touristes qui faisaient le plein de carburant.



Après Milou et son accent pointu (natif de Verdun), se succèdent son fils Serge, et Olivier le petit fils, 80 ans plus tard la pompe s'est arrêtée définitivement : fin d'une époque.

En février 1956, un couple de « novi » (2) espagnol est en voyage de noces dans le sud de la France ; ils ont un peu plus de vingt ans.

Leur destin s'arrête à Raphèle, percutés par des malfrats dans une voiture volée.

Le médecin de l'époque, le Dr Lanfranchi constata l'irréparable. Mrs Jacques Josse et Pierre Ferraton rattrapèrent la triplette de voyous qui avait pris la fuite et les gardèrent sous la menace de leurs « douze » (fusils) jusqu'à l'arrivée de la Maréchaussée.

Une stèle illisible sur le domaine de Bellombre en face le numéro 7242, rappelle que les platanes ne pardonnent pas.

Nombreux sont les souvenirs personnels ou connus qui émaillent la mémoire des Raphélois, de part et d'autre de notre 113.

Le nom d'une impasse, d'une rue, d'un square, d'une place, ravive aussi l'image de personnalités raphéloises d'avant.

Laissons au poète Trenet la conclusion de ce propos :

***« quoique l'on dise, quoique l'on fasse
le temps s'enfuit et tout s'efface »***

Remerciements aux familles Ferraton (Christiane et Jean Pierre), Josse (Marie Pierre), Noé (Simone et André) pour les souvenirs partagés.

Jacques Lanfranchi - mars 2020

(1) *une des pistes étymologiques pour le nom de Raphèle.*

(2) *Jeunes mariés en Provençal : Ana Maria Arocina, Ricardo Leganda 19/2/1955*

crédit photos :

- collection Bernard François Petit photo 1
- collection Jacques Lanfranchi photo 2

Les Associations communiquent



LES JOYEUX LURONS

Notre association a souffert ,comme toutes les autres associations de cette année Blanche 2020 . A l'exception d'un loto en début d'année, il a été impossible de faire d'autres activités. Le confinement a tiré un trait sur tout ce qui donne vie à notre association.

Tout n'est pas perdu. Bien sûr ,en ce début d'année, 2021 ne fait pas voir les choses en rose !

Mais les Joyeux Lurons seront prêts pour prendre un nouveau départ dès que les mesures sanitaires le permettront. Nous ferons tout pour réaliser notre traditionnel vide-greniers du lundi de Pentecôte et peut-être un char aux Prémices du riz .

Alors gardez le moral et à très bientôt.



Les cours de danse continuent chez Art Singulier pour les élèves mineurs et nous avons adaptés nos horaires au couvre-feu de 18h00.

Voici les nouveaux horaires et lieux :

4-6 ans : mardi 16h50-17h40 au gymnase de Raphaële

6-8 ans : vendredi 16h50-17h50 au gymnase de Raphaële

8-11 ans : lundi 16h50-17h50 et mercredi 16h40-17h50 au gymnase de Raphaële

11-14 ans : samedi 15h50-17h50 à la salle du Valboisé à St Martin de Crau

14-18 ans : samedi 13h-15h à la salle du Valboisé à St Martin

Nous espérons reprendre les cours de danse pour les plus de 18 ans le plus tôt possible.

POUR INFO

Les 19 et 20 septembre derniers avait lieu le concours régional organisé par la confédération nationale de danse (CND).

Ce concours devait avoir lieu le week-end du 15 mars.

Les danseurs du centre de danse contemporaine "Art Singulier" et leur professeure Laura CROS étaient motivés malgré le peu de répétitions dû à la situation sanitaire.

Leurs efforts et déterminations furent brillamment récompensés :

- En Solo : Cléa Tezza et Stella Michel obtiennent chacune un 3ème prix et Madison Ascitutto un 2ème prix.
- En duo : Maélys Di Rollo et Lucie Ricaud obtiennent un 2ème prix.
- En groupe :

Le groupe enfant (Léna, Cléa, Lana, Léa et Lisa-Lou) et le groupe adolescent (Mariette, Mathieu, Maélys, Lucie, Lucile et Stella) obtiennent chacun un 1er prix et leurs excellentes notes leur ont permis d'être sélectionnés pour le National!

Initialement prévu les 14 et 15 novembre 2020 à Montpellier, ce concours a été malheureusement annulé suite à la situation sanitaire .

Les chorégraphies eurent de très bonnes critiques des jurys.

Nous les félicitons tous à nouveau pour ces bons résultats.



D'autres nouvelles du Village!

Et les Loups ?

(par J.Lapeyre)

Lors de l'édition de la Martelière n° 105, nous avons parlé du loup en Provence et des battues organisées en 1884.

Or depuis, un « Comité Loup des Bouches du Rhône » s'est formé, et a publié dans le bulletin du Comité du Foin de Crau de septembre-octobre 2020, un rapport sur l'existence de 2 loups en Crau.

« COMITE LOUP DES BDR :

La dépouille en état de décomposition d'un supposé loup trouvé en bordure de la route départementale au Nord d'Eyguières a bien été identifié comme un loup de pure souche après analyse génétique des poils. Après celui trouvé au bord de la RD113, non loin de là, cela fait le 2^{ème} loup identifié en Crau. »

A suivre

Du nouveau à BALARIN

Le C.I.V. souhaite la bienvenue à nos nouveaux commerçants, à BALARIN.

Monsieur et Madame BLANC, ont repris la Boulangerie - Pâtisserie, baptisée l'INSOLITE.

Nouvelle enseigne, décoration agréable, Monsieur BLANC a une spécialité : les Macarons à laquelle s'ajoute la Fougasse façon Aigues -Mortes, et la Fougasse aux Grattons.

Nouveauté bien pensée, du fait de l'éloignement du village : une petite épicerie en dépannage (conserves, café, huile, eaux minérales, vins, lait, etc ...)

Horaires du mardi au samedi : 06h30-13h00 et 15h30-19h00.

Et le dimanche et jours fériés : 07h00-13h00.

Jour de fermeture : le lundi.



L'INSOLITE
3669 route de la Crau
Quartier Balarin
13280 RAPHELE LES ARLES

Tel : 04.90.49.17.90
Tel : 06.74.57.98.86

Bonne nouvelle !

Des arbres ont été plantés au mois de février 2019,

On en a parlé dans la Martelière N° 105 d'Avril 2019.

L'aire de jeux du SQUARE LANFRANCHI est PRÊT.

Malheureusement il faudra attendre encore un peu pour l'utiliser.



Infos - Pratiques

SERVICE MÉDICAL sur RAPHÈLE - MOULES

A MOULÈS

Médecins:

Dr QUENEE
04 90 98 05 85

13, Rue d'Argençon 13280 MOULES

Cabinet d'infirmières:

Marie-Pierre ADJAMI
&
Fabienne ROIGNANT

Permanences tél : **04 90 98 47 97**

Au Cabinet de Soins Infirmiers, à la même adresse, tous les jours sur RdV et à domicile sur Moulès, Raphèle et environs.

A RAPHÈLE

Médecins:

Dr ANNETIN
06 08 69 80 98

Dr RIVIERE
04 90 98 02 68

Cabinet de physiothérapie et kinésithérapie:

Andréa MASSARIELLO

Téléphone 04.90.54.48.51 sur RDV

du lundi au jeudi de 8H00 à 18H00 sans interruption

Cabinet d'infirmières:

Mmes Bernard-Aillaud Françoise, Billong Élodie, Cartagéna Audrey et Tristant Cécile.

Le cabinet d'infirmières est ouvert, 10 Rue des Santons de 8h00 à 8h30 sur rendez-vous du Lundi au Samedi et selon besoin prise de rendez-vous possible au cabinet l'après midi.

Les soins sont assurés à domicile sur Moulès, Raphèle et environs. Permanence téléphonique tous les jours (W-E et jours fériés) au :

04 90 98 32 57

Les docteurs n'assurent plus de permanences pour le Service de Garde. En cas d'urgence, il convient de joindre le SAMU (le 15 au téléphone) qui répercutera l'appel auprès des services adéquats.



MEDIABUS

Horaire de présence sur Raphèle - 1er trimestre 2021

De 10H00 à 12H00-Place des Micocouliers

2 et 6 février	11 et 25 mai
2-16 et 30 mars	8 et 22 juin
13 et 27 avril	6 juillet

C.A.S (Centre d'Activités Sportives) Centre JEAN VILAR

Pendant les vacances de 14H00 à 17H00

Sauf vacances de Noël (fermeture)

ASSISTANTE SOCIALE

D.D.I.S.S. (Direction des Interventions Sanitaires et Sociales)

Permanences de Mme NIANG Ngone,
sur RdV les 1er et 3ème vendredi de 13h30 à 16h30.

M.S.A. (Mutualité Sociale Agricole) :

Bd Marcelin Berthelot ARLES Tel : **04 91 16 71 52**

C.C.A.S (Centre Communal d'Actions Sociales) Sur RDV.

11 Rue Parmentier 13200 ARLES

Renseignements **04 90 18 46 80**

ACCM - Info collecte

(Communauté d'Agglomération Arles Crau Camargue Montagnette)

La petite recette de la 110

Fenouil à la Provençale

Retirer le fond et les grosses feuilles
Couper en fines lamelles et mettre à blondir dans un peu d'huile d'olive.

Ajouter un peu d'eau diluée avec un demi-cube de bouillon de légumes

Saler, poivrer et parsemer d'herbes de Provence

Couvrir et laisser cuire lentement jusqu'à ce que les feuilles deviennent transparentes



Bon appétit.

(Nicole Guigue-Massot)

PERMANENCE EN MAIRIE DE RAPHÈLE

MAIRIE DE RAPHÈLE : 04 90 49 47 27

Ouverture au public Du lundi au vendredi,
de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 16h00.

Monsieur Gérard QUAIX,

Adjoint délégué pour Raphèle reçoit le MARDI matin sur RDV

RAPHELE AVENIR Comité d'Intérêt de Village - 5 impasse de l'Arlésienne 13280 RAPHELE les ARLES

BULLETIN D'ADHESION OU DE RENOUVELLEMENT D'ADHESION

NOM : Prénom:

N° et Rue : Code postal : Localité :

Téléphone : Email:

Cotisation : 7 Euros (minimum) par adhérent pour 2021.

Favoriser les règlements par chèque à l'ordre de : C.I.V. Raphèle Avenir

Date et Signature